



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 14 juillet 2021
19 h 30
Ordre du jour

AVIS : En vertu du décret 689-2020 du 25 juin 2020 de même que des arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020, 2020-049 du 4 juillet 2020 et 2020-104 du 15 décembre 2020, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus sont invités à y participer par téléphone, visioconférence ou physiquement. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

19 h 30 Ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021.

1.0 URBANISME

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Avis techniques

A) Municipalité d'Henryville : Règlement 59-2006-30.

B) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlements 2021-185-24 et 2021-186-05.

C) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1849, 1970, 1989, 1992, 1994, 1995, 1996, 2001, 2009 et résolution PPCMOI-2019-4690.

D) Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Règlements 2021-357-3 et 2021-358-12.

E) CPTAQ - Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie des lots 3 613 027 et 3 613 028 en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en vue de permettre l'établissement de servitudes de drainage souterrain et de non-construction (dossier 432883).

F) Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Règlement 413-2021.

1.2 Urbanisme - Divers

1.2.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) : Approbation de la demande d'aide financière déposée au MTQ et autorisation à procéder à un appel d'offres pour réaliser le Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 1 : Participation financière au projet de Géomont pour l'identification des talus à forte pente et des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

2.2 Programmes PAU/PME et AERAM : Octroi de prêts.

3.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

3.1 Règlement 389 - Saint-Jean-sur-Richelieu : Nomination de personnes désignées.

3.2 Acquisition d'actions « D » de Compo-Haut-Richelieu inc. (68 975\$).

4.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

4.1 SCRI : Avis du MSP et propositions de modifications.

5.0 FONCTIONNEMENT

5.1 Finances

5.1.1 Liste des comptes.

5.2 Divers

5.2.1 Demandes d'appui :

- A) MRC des Chenaux et de Montcalm : Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes.
- B) FQM : Rehaussement de la limite supérieure au seuil de 150 000\$ prévu par la Loi relativement à l'aide financière octroyée (FLI-FLS) à un même bénéficiaire à tout moment à l'intérieur d'une période de douze mois.
- C) FQM : Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique.
- D) MRC de Beauharnois-Salaberry et de La Haute-Yamaska : Demande au MELCC à l'égard de l'exactitude des tonnages de déchets en provenance des industries, commerces et institutions (ICI).
- E) Municipalité de St-Félix-de-Dalquier : Demande au gouvernement pour la mise en place de moyens dissuasifs contre l'intimidation et la diffamation sur les réseaux sociaux.

6.0 COURS D'EAU

- 6.1 Nomination de personnes désignées pour exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 6.2 Cours d'eau Longeant le chemin du Petit Rang - Lacolle : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (Groupe PleineTerre inc., approx. 2,1 km).
- 6.3 Ruisseau Hazen, branche 38 - Saint-Jean-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (Tetra Tech QI inc., approx. 2,1 km).
- 6.4 Ruisseau Hazen, branche 24 - Mont-Saint-Grégoire : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (Tetra Tech QI inc., approx. 3,1 km).
- 6.5 Cours d'eau Normandin-Desranleau - Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Philippe
- 6.5.1 Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (Groupe PleineTerre inc., approx. 2,1 km).
- 6.5.2 Entente intermunicipale avec la MRC de Roussillon : Entérinement et autorisation aux signatures.
- 6.6 Cours d'eau Labonté, branche 4 - Saint-Sébastien et Pike-River
- 6.6.1 Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (Tetra Tech QI inc., approx. 6,4 km).
- 6.6.2 Entente intermunicipale avec la MRC Brome-Missisquoi : Entérinement et autorisation aux signatures.

7.0 VARIA

- 7.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 8 septembre 2021.